

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 41

Artikel: Au temps des vendanges ensoleillées : chanson
Autor: Béranger
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202722>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

RÉDACTION, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

ADMINISTRATION (abonnements, changements d'adresse, etc.), E. Monnet, rue de la Louve, 1.

SERVICE GRATUIT

du Conteur, durant le 4^{me} trimestre de 1905 (du 1^{er} octobre au 31 décembre), à tout abonné nouveau pour l'année 1906.

Le prince Charmant.

La guerre aux « chauffeurs » n'est point encore terminée. Elle durera tant qu'il y aura des écervelés, qui passeront comme la foudre à travers villes et villages, aveuglant, éclaboussant, écrasant tout sur leur chemin.

Mais ils disparaîtront, ces chauffeurs-là, et plus tôt qu'on ne le pense : les folies ne durent pas. Il ne restera que les chauffeurs raisonnables, qui s'efforcent de concilier les justes droits du piéton et le principal privilège de l'automobile, qui est d'aller vite.

Il est un avantage de l'automobilisme, avantage précieux, auquel on ne songe pas assez et dont jouissent essentiellement ceux qui protestent — qui protestent pour la seule raison, souvent, qu'ils n'ont pas eu encore occasion de monter en teuf-teuf. — L'automobilisme redonne la vie à toutes ces localités secondaires, que la construction des chemins de fer avait peu à peu plongées dans un sommeil léthargique.

Les pittoresques auberges, animées par l'arrivée et le départ des diligences, les joyeux relais, les plantureux festins, que n'interrompait pas, au coup du milieu, le sifflet strident et importun de la locomotive, tout cela n'était plus que souvenir. Et tout cela va renaître.

Le chemin de fer a un horaire inflexible. Ni les attrait du pays, ni les jolis minois des jeunes filles rangées au bord de la voie — comme jadis, au bord de la route, à l'arrivée de la diligence — ni la bonne face souriante de l'aubergiste, réclame vivante de l'hospitalité de la maison et des attrait de sa table, ne peuvent tenter l'express. Il file, file et disparaît, insensible à toutes les invites.

L'automobiliste, lui, aussi lancé soit-il, s'arrête où il veut, quand il veut et le temps qu'il veut. Il n'a pas d'horaire qui le talonne. Quand le pays lui plaît, il modère son allure et contemple. Lorsqu'on aura supprimé la poussière des routes — l'on y arrivera — et remplacé le moteur à benzine par un système inodore ; lorsque, sur des routes plus larges, on aura réservé la part du piéton et que les automobilistes des deux sexes ne seront plus obligés de se vêtir comme des scaphandriers, les récriminations cesseront ; on bénira cette invention qui aura ressuscité — avec un peu moins de poésie, peut-être — tout un passé qu'on croyait à jamais perdu.

On avait des écuries et de l'avoine, pour les chevaux et les mules ; on aura des garages et

des accumulateurs de recharge, pour les automobiles et les motocycles.

La Belle au bois dormant se réveille ; le prince Charmant est arrivé. J.

Qui est-ce ?

Le temps de pluie dont tout le monde se plaignait, ces dernières semaines, a provoqué un joli mot d'enfant. Il nous est rapporté par un pasteur de nos amis.

Le nez collé au carreau de la fenêtre, le petit François regardait la pluie, qui tombait drue, et, dans son imagination naïve, le ciel lui parut semblable à un de ces appareils perfectionnés que l'on trouve aujourd'hui, quelque part, dans tous les appartements. Tout à coup il se retourne vers son père :

— Dis, papa, pour la pluie, qui est-ce qui tire la ficelle ?

Le tabellion David Meylan.

M. Alfred Milliod a déniché dans les Archives notariales, en tête d'un registre de minutes, les inscriptions ci-après, qu'il a bien voulu copier à l'intention des lecteurs du *Conteur vaudois*. On y verra que maître David Meylan, notaire de LL. EE., au bailliage de Romainmôtier, avait une très haute idée de sa charge ou, comme il dit, de « l'art notarial », mais qu'en revanche l'art poétique n'était pas précisément son fort, comme le montre ses vers, qui n'ont du sonnet que le nom.

SONNET SUR L'ART NOTARIAL

Que si tu as de cet art l'affection
Prend garde aussi que tu aye le don
De bien comprendre et mettre par écrit
Ce que fera devant toy le public
Il est bien vray que jamais ta boutique
N'est bien garnie si tu n'as la pratique.

*Mon commencement et ma fin soit au nom de
Dieu qui a fait les cieux et la terre amen.*

Le trente unième jour du mois de May de l'année mille six cens quatre vingts et un, Je soussigné David Meylan du Chenit en la Vallée du Lac de Joux par la providence de Dieu et par le bon vouloir de Leurs Excellences nos Souverains Seigneurs et Supérieurs de la Ville et Canton de Berne ait esté receu, au nombre de Leurs Notaires Jurés au Balliage de Romainmôtier, Et c'est pour recevoir, dresser, stipuler et expedier toutes sortes de contracts, Actes et Instruments licites et non frauduleux conformément aux lois et ordonnances de Leurs dites Excellences, Et a forme du Serment accoutumé sur ce presté dans la Chancellerie a Berne, comme en font foy les lettres que j'en ait de Leurs Excellences ; Ensuite de quoy je me suis propose (moyennant la grace et benediction de Dieu que j'implore sur tous mes labours) d'inscrire avec fidelité et diligence dans le present livre les actes et contracts perpetuels que je recevray pour servir de memoire à la postérité, Lesquels je prétend approuvé par mon paragraphe et par ma signature sur la fin de chaque instrument comme sensuit.

MEYLAN.

Un parape en coup de foudre zigzague autour de la signature du bon tabellion.

La grande coupe.

Armand a une chevelure abondante et belle, qui fait son désespoir, tous les matins, et celui de sa mère, toute la journée.

Il va, l'autre jour, chez le coiffeur, pour se faire couper les cheveux. Dans le fauteuil voisin, un client, au crâne reluisant.

— Quelle coupe désire monsieur ? demande le garçon du jeune homme.

— Comme monsieur, répond Armand, en désignant son voisin.

Congratulations.

Deux amis, dans la rue.

— A propos, Hector, tu sais que M. R... se marie ?

— Vraiment ! Et avec qui ?

— Mlle M....

— Le pauvre homme !

Un point d'histoire.

Nous avons publié récemment le récit que fait Mary-Lafon de sa leçon inaugurale, en 1847, à l'Académie de Lausanne. On se souvient qu'il dépeint sous des traits peu aimables le recteur Dufournet et le représente comme un tartufe n'ayant pas l'air de mépriser le gouvernement qui le paie, mais qui excite bel et bien les étudiants à le conspuer de toute manière.

Le croquis était amusant, mais il avait le défaut d'être inexact. Nous avons eu la bonne fortune de rencontrer un des auditeurs de la première leçon de Mary-Lafon et qui en a gardé un souvenir très net. Il était indigné du rôle méprisable que le professeur de littérature française fait jouer au recteur. Le théologien Dufournet, nous dit-il, était si peu l'adversaire du Conseil d'Etat de 1845, que celui-ci le maintint intégralement dans sa charge. C'était un homme à l'abord un peu froid, mais d'un cœur excellent et de beaucoup d'esprit et qui soutenait celui-là même qui le faisait passer pour un traître. Quant à Mary-Lafon, il n'a guère laissé de traces à l'Académie. Soixante jours à peine après son installation dans la chaire de littérature, la révolution de février éclatait, et, le lendemain, prenait le coche pour Paris, sans avoir informé personne de son départ. On ne le revit plus sur les bords du Léman, mais on sut bientôt qu'il était un des agents secrets du gouvernement de Louis-Philippe et que les républicains saisirent aux Tuileries tous ses papiers, parmi lesquels il s'en trouvait de fort compromettants pour lui.

Au temps des vendanges ensoleillées.

Chanson.

L'aurore annonce un jour serein

Vite à l'ouvrage !

Et reprenons courage ;

Fillettes, flûte et tambourin,

Mettez les vendangeurs en train ;

Du vin qu'a fait tourner l'orage

Un vin nouveau bientôt consolera, } bis.

Amis, chez nous la gaîté renaitra

Ah ! ah ! la gaîté renaitra.

Notre maire tourne à tout vent ;
D'écharpe il change,
Et de tout vin s'arrange.
Mais, puisqu'ainsi ce bon vivant
De couleur changea si souvent,
Qu'avec son écharpe il vendange
Et de vin doux on la barbouillera, } bis.
Amis, chez nous la gaité renaitra,
Ah ! ah ! la gaité renaitra.

Le juge qui, de vingt façons
En robe noire,
Explique son grimoire,
Condamne jusqu'à mes chansons ;
Mais, grâce au vin que nous pressons,
Que lui-même il chante après boire,
La liberté, la gloire, et cætera. } bis.
Amis, chez nous la gaité renaitra,
Ah ! ah ! la gaité renaitra.

Si le curé, peu tolérant,
Gronde sans cesse,
Et veut qu'on se confesse,
Son gros nez rouge nous apprend
L'intérêt qu'à nos vins il prend.
Pour en boire ailleurs qu'à la messe
Sur chaque mot qu'il dise un *libera*. } bis.
Amis, chez nous la gaité renaitra,
Ah ! ah ! la gaité renaitra.

Que du châtelain en souci
L'orgueil insigne
Au bonheur se résigne ;
Il verra les titres qu'ici
Noé nous a transmis aussi ;
Ils sont sur des feuilles de vigne :
Aux parchemins il les préférera. } bis.
Amis, chez nous la gaité renaitra,
Ah ! ah ! la gaité renaitra.

Beau pays, fertile et guerrier
A la souffrance
Oppose l'espérance.
Au pampre tu peux marier
Olive, épi, rose et laurier,
Vendangeons, et vive la France.
Le monde, un jour, avec nous trinquera. } bis.
Amis, chez nous la gaité renaitra,
Ah ! ah ! la gaité renaitra.

BÉRANGER.

La bonne drogue. — Le médecin à un bonhomme dont la femme est souffrante :

— Vous ferez prendre à votre femme quotidiennement trois cuillerées à soupe de cette potion. Si, au bout du troisième jour, le remède n'agit pas, vous reviendrez me voir et je vous en prescrirai un autre.

— Pardon, mōsieu le docteu, mais si vous n'avez rien tant confiance en cette médecine, ne pourriez-vous pas me donner tout d'abord l'autre ?

Le paradis des coquins. — Lu au pilier public de la commune de X.

« La municipalité porte à la connaissance des intéressés que, vu la remise à neuf des prisons de commune, les dites demeureront fermées jusqu'à nouvel avis. »

Cliaqu'ad marchand dè grannès.

L'a bî s'it're passâie daò teimps iau n'étai pas onco la moüda dè mettrè dai rideaux ai fenitres, ne fâ rin, l'est onna tota galèza,

Stu marchand irè français et veindâi pè lè veladzo, in contrèbinda, dai grannès dè curti.

Mè seimblîe que lo vayo adi quand vegnai tsi no, avoué son boque, sa granta roulière, sè tsaussès dè rubelu, on rafo derraî lè reins, onna tabatière d'na man et on dordon dè l'au-tra.

Mettâi sè grannès din dai petits chatsets que réduizai din on sa dè tridzo blü. Pregnai po mézourâ onna couhî dè pliomb qu'avai lo mandzou trossâ. In arrouvin manquâvè pas d'offri 'na praiza à mon père-grand et on iadzo appondus lè dou l'in avan po onna vouarba à babelhî d'inveron lo fornet. Mè lè z'acutâvo chetâ su lo catse-piat et à l'avi que dénâvè sè chatsets pliantâvo lo naz dedin po guegni cein que l'ai avai. Se iavé lo malheu dè totsi oquîe

mè fiaizai rantanplian su lè dai daò bet dè sa couhî.

Quemin ti lè marchands sè tegnai duè sortès dè marchandi : dè la bouna et dè la crouie. Veindâi la crouie lo mimo prix què la bouna. Se cliâd que l'indieuzâvè récliamâvan laò de-zaî que n'irè pas dè sa faulta, que l'avai été indieuzâ dévant leu et, à part cauquîs z'ons que ne sè laissivan pas r'indjornâ, répregnan ti dè li.

Ne l'ai a zu qu'Elie à Dzaquelhion, qu'avai été attrapâ dou z'ans dè fela avoué dè la granna d'abondance et dè tchou-rava, qu'aussè zu l'idée dè lai in fère dè iena po sè rêveindzi.

Vo zé de que stu marchand n'avai min dè pateinta. Assebin l'ir'adi su lè z'épenès : grû-lavè d'it're praî.

Onna veillha s'aminnè tsi Elie à Dzaquelhion, que vit solet avoué on frère et onna vilhe servinta. Elie fougâvè la pipa à la cavetta. Son frère roncliaève découtè li et la servinta dèvudyivè 'na cliota dè fi ad pî daò lhi. D'abord que vaî lo Français, Elie lai baillè vito onna chola et rêveillè son frère, in lai fasin signou dè lo chaidrè à l'hotò, iau lai tsetselhie à l'orohie : « Dépatse-tè d'infattâ tè z'hailions dè militéro, pu t'adri tè promenâ dévant lè fenitres. » Apri reintr'ad pailo quemin se de rin n'étai et fâ tot déplayi ad Français su la tralia. On iadzo que lè chatsets san zu ti adverts Elie sè virè contrè la fenitra in dezîn :

— Yé iu passâ caugouon.... Se bahi coui l'est ?..... On deret on gendarme !..... Pè moyan !?.....

A cî mot dè gendarme lo marchand laivè la tita et vouaitè assebin frou.

— Peste de gris ! que bordenè.

Adon, teindu qu'on oïssai martsî et taguenâ que dévant et qu'Elie allavè vaire avoué la servinta, qu'avai praî lo crozet po l'éclairî, lo Français l'a queminci à rapertsî sè grannès et l'a fotu lo camp pè la porta derraî.

In lè rapertsin tant rido et onco à novion l'in a toumâ la maîti et lè z'autrès sè san trovâie totè méclliâie ad fond daò sa. La granna dè tsafouliet permi cliaque dè réparâ et dè pier-racat, lè racenès permi lè z'épenatsès, lè tchoux rodzo et marcelins permi lè ioque et lè bhliancs : L'ir'on bi invouadzo !

— Laî araî fé daò bin, ad Français, dè pouâf sè dégonclliâ in djurin et sacremintin son sou. N'ouzávè pas pire : lè dzeins sè saran fotu dè li. L'a du tot bounameint sè tiaizi et fère lo poeing din sa catsetta. Mâ quemin la servint'â Elie à Dzaquelhion n'a pas pu, dzo lo leindème man vers lo borni, teni sa leinga ad tsaud, et que l'ai ia pertot dai redipets, dû cein, nion n'a rapéchu pè chaòtre lo sa dè tridzo blü et ni cique lo portavè. OCTAVE CHAMBAZ.

Conseil à dormir debout.

Un docteur vient de donner ces conseils : « Ne vous couchez pas sur le ventre, c'est contraire à la respiration ; ni sur le dos, votre digestion serait pénible et incomplète ; ni sur le côté gauche, sans quoi c'est la maladie de cœur ; ni sur le côté droit, ou gare à l'appendicite ! »

Aux maigres.

Un épicier a placé deux miroirs devant sa porte. Au-dessous du premier, on lit : « Avant d'avoir mangé du chocolat X... ! » Et l'autre miroir porte l'inscription suivante : « Après avoir mangé du chocolat X... ! » On regarde. La figure se reflète maigre, avec joues creuses, dans la première glace, tandis que la seconde vous montre un visage grassouillet, aux joues rebondies.

Le potage des artistes.

Si les artistes et les membres de la Ligue pour la Beauté sont conséquents, ils ne mangeront plus que des mets apprêtés au Maggi.

En effet, cette fabrique fait remarquer qu'il serait impossible de désigner quelque rocher, quelque coin de montagne, quelque paysage ou quelque endroit le long des chemins de fer de la Suisse où se trouve une réclame Maggi. « Nous avons à dessein, par principe, écritelle, évité ce genre de réclame, que nous détestons. » Bravo !

L'âme des voyageurs.

Avez-vous remarqué combien l'homme le plus doux, le plus aimable, le plus généreux, à l'humeur maussade et des instincts farouches, dès qu'il est sur une banquette de wagon ? Il semblerait, qu'entre gens condamnés au supplice de longues heures recluses, on dût songer à n'avoir que des attentions les uns pour les autres : on éprouverait une véritable joie à être maigre, pour offrir un peu de sa place à des compagnons plus épanouis ; on serait heureux de n'avoir pas ou presque pas de bagages, pour abandonner l'usage des filets à des Anglais riches en colis ou à des Américains ployant sous le faix de leurs valises ; on réserverait les fenêtres, et les sièges les plus moelleux, et les compartiments les moins assaillis, pour les exquises victimes de l'inégalité des sexes devant la loi ; on serait poli ; on serait prévenant ; on s'oublierait pour les autres... Hélas ?

C'est en voyageant que j'ai perdu ma jeune foi aux chimères collectivistes. A l'Université, j'ai beaucoup vu M. Paul Brousse, qui préside actuellement le Conseil municipal de Paris, et qui fut expulsé de Suisse pour sa collaboration à l'*Avant-garde*. Nous étions quelques étudiants qui prenions notre pension avec lui, et, sans faire de prosélytisme indiscret, M. Brousse, qui était notre aîné et qui savait beaucoup de choses, nous gagnait insensiblement à ses idées. S'il ne nous a pas convertis, c'est que nous avons voyagé les uns et les autres, pendant nos années d'Université, et que nous avons appris à connaître l'homme en voyage, c'est-à-dire dans toute sa naïve et cruelle laideur. Il faudra joliment le réformer, avant qu'il soit mûr pour un régime de noble solidarité sociale. En attendant, et, tout en nous efforçant de travailler à notre éducation morale, ne négligeons pas d'améliorer le matériel de nos entreprises de transport ! Il est des wagons plus agréables, plus spacieux, plus commodes, en un mot, que d'autres. Et qui sait si la qualité des wagons n'influera pas à la longue sur celle des caractères, — pour le voyage de la vie comme pour tous les autres voyages ?

Que de fois n'avez-vous pas protesté vous-même contre l'administration, parce que vous entriez dans un compartiment où il n'y avait plus qu'un ou deux sièges libres ? Vous n'avez que votre billet, vous donnant droit à votre place. Votre place est là ; vous n'avez qu'à vous en emparer.

— Si c'était à refaire, le peuple suisse ne voterait plus le rachat.

— Pourquoi ? vous demande le chef de train.

— Eh bien ! parce que... On ne pourrait pas ajouter un wagon ?

— Pour vous seul ? Il y a trois places disponibles. Vous n'en avez payé qu'une. Et vous n'êtes pas content !

Vous êtes furieux... Les voyages, au demeurant, accentuent, exaspèrent les conflits entre notre égoïsme et celui des autres. Aussi sont-ils par excellence le miroir de nos contemporains.

— Cette place est prise, monsieur ?

— !!

— Elle est libre alors ?

— !!

— S'il en est ainsi...

— Pardon, il y a...

Un grognement indistinct. La place n'a pas l'air d'avoir été réservée. Mais le monsieur que vous interpellez vous adresse un sourire si engageant, et il vous initie avec tant de grâce aux charmes probables de son voisinage, que vous vous empressez de lui tirer votre révérence. Une fois le train en marche, vous vous rendez compte du petit truc employé pour occuper deux ou trois places en n'en payant qu'une. Si vous aviez eu moins d'égards, ou plus de toupet, vous ne seriez pas écrasé dans votre coin par une grosse dame qui vous juge le plus insupportable des êtres, ou tarabusté par des marmots qui vous bousculent comme l'oncle Alfred, ou menacé par des colis en surplomb, ou gêné par des bagages glissés sous les banquettes.